

## PÔLE SANTÉ

41, rue Paul Doumer  
59110 LA MADELEINE

Secrétariat du pôle santé  
IFSI  
03 20 63 02 67  
[secretariat-ifsivl@ac-lille.fr](mailto:secretariat-ifsivl@ac-lille.fr)

IFAS  
03 20 63 89 83  
[formifas@ac-lille.fr](mailto:formifas@ac-lille.fr)

IFAP  
03 20 63 02 63 poste 307  
[ifap.vlabbe@ac-lille.fr](mailto:ifap.vlabbe@ac-lille.fr)

IMRT  
03 20 63 02 72  
[dts.imrt@ac-lille.fr](mailto:dts.imrt@ac-lille.fr)

Site Internet  
[ifsi-ifas-valentine-labbe.fr](http://ifsi-ifas-valentine-labbe.fr)



## NOTE VACCINATION À LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

La fiche sanitaire des vaccinations obligatoires, complétée par votre médecin traitant, n'est pas à joindre au dossier d'inscription mais devra être remis en août au médecin agréé du centre polyvalent de santé universitaire de Lille (CPSU 47 bis rue du Port à Lille).

### *Il est donc important de lire ce qui suit*

Vous intégrez la formation aide-soignante à l'IFAS Valentine Labbé.

Dans ce cadre, un rendez-vous au CPSU est prévu soit le mardi 29 soit le mercredi 30 août 2023 pour valider votre aptitude physique et psychologique à réaliser les stages prévus dans la formation. Vous serez précisément informé le jour de la rentrée, des date et horaire de votre rendez-vous.

Lors de celui-ci, un bilan de vaccination sera réalisé par un médecin agréé.

### **DÈS CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION :**

Afin d'anticiper et d'être apte à réaliser le **1<sup>er</sup> stage qui commencera le 2 octobre 2023**, il vous est demandé de vous rapprocher de votre médecin traitant pour remplir la fiche sanitaire que vous remettrez au médecin agréé du CPSU lors de votre rendez-vous du mois d'août.

Le calendrier vaccinal imposant 2 injections à 1 mois d'intervalle, avec rappel 6 mois plus tard, il est important de débiter votre vaccination **HEPATITE VIRALE B**.